

Procès-verbal du Conseil Municipal
Séance n°6 du lundi 08 septembre 2025 – 18H00 – salle de la mairie

Présents : MARRET Serge, SABATIER Sébastien, CELERIER Patrick, GUILHEM Louis, BORREL Marie-Andrée formant la majorité des membres en exercice.

Absents excusés ayant donné procuration : Mauricette BELFIORE à Sébastien SABATIER ; Maryvonne HAGER à Marie-Andrée BORREL ; Suzanna GRIX à Patrick CELERIER.

Absent excusé : Néant.

Absent : MONIÉ Florian

M. le maire ouvre la séance à 18H05.

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité la nomination de Sébastien SABATIER à la fonction de secrétaire de séance.

Ordre du jour :

PV du conseil du 30 juin 2025 : Erreur mentionnée par les membres du Conseil.

Objet : Association de Pétanque Tourouzelloise correction de 50 000 € pour 500 € de subvention.

Délibérations :

➤ **Appartement Presbytère suite au départ de Mme OUGHIL Fatima**

Il y a eu 4 candidats : M. Guermazi / M. Biau / Melle Elise Vincente / M. ET Mme Cubillé René.
Vote à bulletins secrets : M. Biau Romain est retenu comme locataire avec 8 voix, il est élu à l'unanimité.

➤ **Parcelle A13 Ancienne Déchèterie Achat à Mr Chirouleu**

Proposition d'achat au prix de 500 €, le propriétaire est d'accord sur le principe d'une vente envers la commune donc lancement de l'acte d'achat. Le conseil accepte la délibération à l'unanimité.

➤ **Parcelle A470 Mme GOODCHILD**

Suite à la réunion avec la propriétaire Mme Goodchild, cette dernière a accepté de vendre son bien au prix de 10 000 €, il est prévu une prise de rdv rapidement pour acter l'achat.

➤ **Approbation de la convention quadripartite relative à l'organisation d'une police municipale intercommunale**

La Commune de Roquecourbe souhaite adhérer à la convention du Policier Municipal pour 3H/semaine. Le conseil accepte la délibération à l'unanimité.

Pour information, M. le Maire a saisi les 3 autres Maires pour faire assenmerter le PM pour l'urbanisme. En cas d'accord, il devra suivre une formation adaptée.

➤ **Participation financière de la commune à la protection sociale complémentaire des agents**

La commune a le choix de prendre une mutuelle complémentaire collective, soit il est question de verser un montant à l'agent pour chaque agent avec un minimum de 15€/mois. Le montant ne devra pas dépasser le montant total de la mutuelle.

Le conseil prend la décision de mettre 35 €/ agent à compter du 01/01/2026. Le conseil accepte la délibération à l'unanimité.

➤ **Approbation du PLU révisé après remarques des administrations, enquête et avis du commissaire-enquêteur**

Nous avons eu le retour de l'administration + de la commission d'enquête. Il y a eu une réunion de travail avec : DDTM + CCRL + Mairie + Chambre Agriculture. 7 points ont été relevés lors de l'enquête publique :

- Demande de M. Benoît HOMS : 2 parcelles classées en zone naturelle seront classées en zone agricole : ok.

- Demande de Mme Violette COMBRIÉ les parcelles ne sont pas retenues en zone constructible car trop éloignées des réseaux actuels.
- Demande de Mme Frédérique BONAN pour le changement de destination de son bâtiment agricole vers un bâtiment artisanal : ok
- Demande de M. GÉA Denis pour le changement de destination d'une parcelle en zone verte en zone constructible accepté + parcelle de la mairie qui entoure la précédente.
- Demande de M. Christian CASSAIGNE problème de bruit et d'insalubrité avec le terrain AMBIKI dans la ZA des Louades : pas de rapport avec le PLU. Il sera demandé au policier municipal de se rendre sur place.
- Demande de M. Sébastien SABATIER pour l'autorisation des bardages métalliques pour les hangars agricoles en zone A. ok.
- Demande de M. Théo HARBERS pour savoir le devenir des zones grisées sur le plan. Ces zones correspondent en fait aux dents creuses.

Les Administrations soulèvent le problème d'alimentation en eau potable.

Réseau 11 doit fournir une note qui permettra de débloquer les permis de construire divers et le permis d'aménager de la famille LANTA.

2ième tranche AU2 vers chez Maryvonne Hager sera débloquée en 2027 quand la commune sera reliée au puits des rochers à Roubia.

Les bardages seront autorisés en zone A, et les densités dans la zone UC parcelle communale + Mr ROUANET à 1000 m²/lot.

La Chambre d'Agriculture (Mme BINDER), s'interroge sur le secteur APV au niveau du zonage. Il faut publier la mise en place du nouveau PLU au journal officiel.

Les deux délibérations sont approuvées à l'unanimité.

➤ **Modification des statuts de la Communauté de communes Région Lézignanaise Corbières Minervois, associée à sa prise de compétences eau et assainissement sur le périmètre établi au 1er janvier 2026**

La modification des statuts de la CCRLCM pour la prise de la compétence en eau et assainissement est votée à l'unanimité.

➤ **Décision modificative BP eau et assainissement**

Le basculement des chapitres vers la CCRLCM est accepté à l'unanimité.

➤ **Annulation du titre de loyer de mai à la SASU Bourgeois Dora**

Annulation du loyer du mois de mai pour le restaurant « LA BASCULE » sur conseil de la Trésorerie suite à une erreur de facturation du mois de mai car retard dans les travaux. Il avait été convenu avec la locataire de ne commencer le loyer qu'au 1^{er} juin.

Le conseil accepte la délibération à l'unanimité.

Questions et informations diverses :

➤ **Réunion de sensibilisation aux feux de forêt**

La population sera informée de l'organisation d'une réunion publique consacrée au risque incendie suivie éventuellement par des réunions avec les riverains les plus concernés : sensibilisation au risque, travaux et actions de prévention. Voir SDIS pour les dates.

➤ **Création d'un groupe de travail pour l'inauguration des places de la République et du 19 mars 1962**

Création d'un groupe de travail pour l'organisation de l'inauguration de la place. Début avril voir liste des personnes à contacter. 1ère date : début octobre le 09/10/2025 à 18h.

- **Examen du rapport du SYADEN pour la création d'un parc photovoltaïque sur le site de l'ancienne déchetterie (Meddy SACRAOUI)**
Concernant le terrain de la déchetterie en résumé :
1ère observation : la puissance max pourrait être de l'ordre de 300 KWC cela correspond à un petit projet, mais problème de dimension des fondations donc étude géotechnique nécessaire.
2ème observation : pas de soutien de l'ETAT pour la vente d'électricité donc pas de prix intéressant actuellement. En revanche comme il s'agit d'un petit projet, il n'y a pas besoin d'étude environnementale juste une simple autorisation de travaux.
L'étude montre qu'on pourrait alimenter 80 foyers à partir de 45 000 m² de panneaux photovoltaïques (2 100 panneaux) pour un montant de 450 000 € d'investissement.
- **DSP « LA BASCULE » : Information sur la mise en œuvre de la DSP pour le bar-restaurant « La Bascule » - Compte rendu de la réunion avec la gérante convoquée par Mme Carole Borderie de la CCI**
Mme Dora BOURGEIOS demande un assouplissement de la DSP sur les horaires et doit prendre conseils auprès de la CCI pour un accompagnement personnalisé (en attente de rdv avec la CCI).
- **Projet de réalisation d'un emprunt pour le programme d'investissement Cœur de Village**
Voir en fonction du fonds de roulement + des diverses subventions touchées et à venir ; rendez-vous à la trésorerie semaine prochaine pour ajuster et finaliser le montant avec Patrick Célerier.
- **Elaboration d'un Plan Communal de Sauvegarde**
L'élaboration du PCS a été confiée au SMMAR qui soustraite à Prédicte, réunion dans les jours prochains.
- **Recensement des chemins communaux et vicinaux**
Il faut faire le point et le tri sur les chemins les plus importants en termes de retombé financière de la part de l'Etat. Un groupe de travail doit être créé, et se réunir une à deux fois par mois. Des personnes du village doivent être associées à ces réunions, Jacques Mariou / Roger Teisseyre....
- **Récupération des maisons ou terrains abandonnées**
La parcelle Chibani, toujours pas de retour de la Préfecture concernant la procédure de préemption.
Mme Goodchild est d'accord de vendre son bien rue Molière, vue dans la délibération au-dessus, mais elle est également intéressée de vendre son autre maison rue Violet Le Duc. Seul problème, elle est copropriétaire avec son ex-mari donc cela risque plus difficile de trouver un accord pour la vente.
- **Relation avec l'Association Pétanque Tourouzelloise**
La présidente a averti M. le maire que le vide grenier prévu en septembre a été annulé et que l'avenir du club est incertain suite à divers problèmes et tensions entre membres du bureau. En attente de la suite à donner.
- **Attribution d'une adresse courriel aux agents communaux techniques**
Pas d'intérêt particulier par ces derniers pour posséder une adresse mail.
- **Point sur la rentrée scolaire**
Le SIVOS informe les communes sur le nouveau tarif des repas pour les enfants, voir grille des nouveaux prix.

➤ **Point sur les travaux :**

- **Ecole** : beaucoup de petits travaux ont été réalisés dans le courant de l'été, soit par les agents communaux soit par des entreprises. Le retour des institutrices lors de la pré rentrée est très positif suite à ces travaux. Elles remercient le personnel communal et la municipalité.
- **Cimetière** : les travaux sur les sépultures Fraisse n'ont pas satisfait le groupe Elabor, voir les motifs de refus. Concernant la plainte déposée pour la sépulture Chanard par les familles Bessieux et Vannier, la commune a transmis certains éléments à l'avocat de ces dernières et le service juridique d'Elabor ne trouve pas d'erreur dans la procédure antérieure, pour eux le plan est correct.
- **Cœur de village** : les travaux de démolition devraient commencer dans les jours à venir après de nombreux déboires auprès du SYADEN et de Orange concernant le dévoiement des lignes Fibres et cuivres.
- **Liaison château d'eau de Homps/puits des Tuilleries de Tourouzelle** : les tranchés ont bien avancé mais l'entreprise se heurte à du rocher dans le bois de pins de Homps, une partie des tuyaux est déjà collée tout le long du tracé. Fin des travaux de tranchée prévue fin septembre. Les branchements électriques et la fourniture des pompes risquent de prendre du retard suite aux délais des fournitures. La liaison devrait être opérationnelle avant la fin octobre.
- Eglise** : les travaux de remise aux normes de l'installation électrique sont terminés.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h20.